



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°44

Réunion du : mardi 28 février 2023

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. – saison 2022/2023

Appel à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nb de finales	Nb terrains nécessaires	Dates
FEMININES (Seniors F. - U15F - U18F)	9	3	Samedi 10 juin 2023 et Dimanche 11 juin 2023
JEUNES (U14-U15-U16-U17-U18-U20)			

SENIORS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Finale :**

25742452/ 53 - MANTOIS FC 78 1 / PARIS 15 AC 1 ou VINCENNES CO 1

La finale aura lieu le mercredi 26 avril 2023 à 20h30 au stade Roger Sauvage à VAIRES SUR MARNE.**SENIORS - CHAMPIONNAT****24555408 - VIRY CHATILLON ES 1 / FLEURY 91 FC 2 du 18/03/2023 (R1/A)**

Ce match aura lieu à 16h00.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

24555397 – NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / LILAS FC 1 du 11/03/2023 (R1/B)

Courriel de NEUILLY SUR MARNE SFC et de la Mairie d'ARGENTEUIL informant du prêt du terrain de repli. Cette rencontre aura lieu le samedi 11 mars 2023 à 18h00, sur le stade du Coudray 1 à ARGENTEUIL.

Accord de la Commission.

24555404 – NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 18/03/2023 (R1/B)

Courriel de NEUILLY SUR MARNE SFC et de la Mairie d'ARGENTEUIL informant du prêt du terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu le samedi 18 mars 2023 à 18h00, sur le stade du Coudray 1 à ARGENTEUIL.

Accord de la Commission.

24555547 - DRANCY JA 2 / VGA ST MAUR 1 du 16/04/2023 (R2/B)

Ce match aura lieu à 17h00.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

24555933 - MANTOIS 78 FC 2 / HOUILLES AC 1 du 19/03/2023 (R2/D)

Accord des 2 clubs pour avancer le match au samedi 18/03/2023 à 18h00, au stade Jean Paul David 1 à MANTES LA JOLIE.

La Commission donne accord sous réserve que le match se déroule sur le stade Aimé Bergeal, l'éclairage du stade Jean Paul David 1 n'étant pas classé.

La Commission invite le club de MANTOIS 78 FC à lui indiquer si ce terrain est disponible pour ce match.

24555793 – PARIS 13 ATLETICO 2 / PUTEAUX CSM 1 du 12/03/2023 (R2/C)

Reprise de dossier.

Suite au refus du CSM PUTEAUX, le match reste maintenu comme initialement prévu.

24555931 – GARENNE COLOMBES AF 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 19/03/2023 (R2/D)

Demande de GARENNE COLOMBES pour avancer le match au samedi 18 mars 2023 à 19h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du RC ARGENTEUIL.

U20 - CHAMPIONNAT**24975730 – DAMMARIE LES LYS FC 20 / MELUN FC 20 du 19/03/2023 (R3/C)**

Demande de report de DAMMARIE LES LYS FC au 09/04/2023 pour fermeture du terrain engazonné pour une durée indéterminée avec présence de l'arrêté municipal.

La Commission prend note de l'accord de MELUN FC et donne son accord pour le report de ce match au 09/04/2023.

La Commission indique que ce match pourra se jouer en semaine en accord avec les 2 clubs vu la proximité entre les 2 clubs.

RAPPEL :**508864 – TRAPPES E.S. (R2/B)**

La Commission rappelle la décision de la C.R.D. du 01/12/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matchs fermes à l'équipe U20 de TRAPPES E.S. à compter du 01/01/2023. Le terrain de repli devra être un terrain neutre situé à 20km de la Ville de TRAPPES ;

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

Les rencontres concernées sont :

- 24577828 – TRAPPES E.S. / SEVRES FC 92 du 12/03/2023

U17 - CHAMPIONNAT

24604024 – PARIS ST GERMAIN FC / TRAPPES ES du 12/03/2023 (R1)

Demande de changement d'horaire de PARIS ST GERMAIN FC.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'ES TRAPPES.

MELUN F.C. – 542557 – U17 R2/B

RAPPEL

Suite à la décision de la C.R.D. du 08/02/2023 ayant infligé, à compter du 13/03/2023, une suspension de terrain de 2 matchs fermes à l'équipe de MELUN FC (terrain de repli neutre à 20 km de la ville de MELUN), la Commission demande au club de MELUN FC de proposer un terrain de repli pour le match suivant :
24963076 – MELUN FC / BOISSY SOUS ST YON le 02/04/2023

La Commission précise que, si des matches en retard, s'intègrent dans la liste des matchs ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

U16 - CHAMPIONNAT

24572958 – SAINT MAUR F. MASC. VGA 1 / ANTONY FOOT. EVOLUTION 1 du 05/03/2023 (R3/D)

Demande de changement d'horaire de ST MAUR F. MASC. VGA.

Cette rencontre aura lieu à 13h00 (horaire officiel), sur le stade des Corneilles à SAINT MAUR DES FOSSES.

Accord de la Commission.

U14 - CHAMPIONNAT

24565061 PARIS ST GERMAIN FC 1 / MONTFERMEIL FC 1 du 20/05/2023 (R1/B)

Rappel :

La Commission reste en attente du retour de MONTFERMEIL FC sur la demande du PARIS ST GERMAIN FC pour avancer le match au samedi 20/05/2023.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

24604430 – VOLTAIRE CHATENAY MALABRY / LINAS MONTLHERY ESA du 12/02/2023 (R2/B)

Reprise de dossier.

La Commission,

Après avoir pris connaissance du courriel de LINAS MONTLHERY du 23/02/2023 et avoir constaté l'absence de réponse de la Mairie de CHATENAY MALABRY,

Réitère sa demande d'explications à la Maire de CHATENAY MALABRY formulée lors de sa réunion du 21/02/2023.

Réponse pour la réunion du 07/03/2023 dernier délai.

24604558 – VILLENEUVE LA GARENNE / COSMO TAVERNY du 12/02/2023 (R3/A)

Suite à l'absence de feuille de match pour cette rencontre, la Commission demande :

1. au club de VILLENEUVE LA GARENNE de confirmer la préparation de l'équipe récupérée dans les logs

Equipe préparée par VILLENEUVE LA GARENNE :

N° Maillot	Nom et Prénom	statut
1	DHAROUS Marouane	Titulaire
2	BARZA Abdelghafour	Titulaire
3	AOUINI Majid	Titulaire
4	KOKOLO BIKINDOU Drey	Titulaire
5	YAO SAKI Jean Michel	Titulaire
6	TKOBOT Kamal	Titulaire
7	AITOMAR Mohamed	Titulaire
8	EYTHRIB Morad	Titulaire
9	NIFA Nasreddine	Titulaire
10	SERBOUT Sami	Titulaire
11	SANCTUSSY Steven	Titulaire
13	MUARD Frederic	Remplaçant
12	BABACI Adel	Remplaçant
14	FOFANA Youssouph	Remplaçant
	ALBANE Djillali	Entraîneur
	RENQUET Jerome	Adjoint

2. au club de COSMO TAVERNY de faire parvenir la liste des joueurs ayant participé à cette rencontre (en l'absence de la préparation d'une équipe sur la FMI en amont du match)

24604543 – HERBLAY SUR SEINE FC 12 / COSMO TAVERNY 11 du 26/02/2023 (R3/A)

Réception d'un arrêté municipal de fermeture des installations.

Ce match est reporté au 05/03/2023.

24604564 – MENUCCOURT AS 11 / VILLENEUVE LA GARENNE 11 du 12/03/2023 (R3/A)

La Commission prend connaissance du courriel de MENUCCOURT AS.

La rencontre aura lieu au STADE DES MERISIERS 3 à JOUY LE MOUTIER.